

Compte rendu

Réunion de CTD du 23 février 2021

Membres présents :

- MARTIN Gilles, THEVENET Dominique, ROBERT Patrice, MENIN Pascal, MANNEVY Régis, MORISSET Dominique
- GONZALES Charly

Membres excusés :

- MARTIN Bernadette (travail)
- CODRAN Romain (travail)
- DEGOIS Roger (travail)

Le point sur la situation sanitaire :

Vous avez tous eu et tous lu, la réponse, à ma demande, faite à Monsieur VON-PINE de la DDCSPP 89/SJES :

Bonjour,

à ce jour, ni le gouvernement ni le ministère des sports n'ont donné de directives ou de prévisions pour les mois à venir en ce qui concerne la pratique sportive.

Comme l'indique régulièrement le 1er ministre, il est trop tôt pour dire comment sera l'épidémie dans les semaines voir les mois à venir. Nous naviguons à vue en fonction de l'évolution des chiffres de la pandémie.

Il me semble difficile de prévoir un retour à la compétition avant le mois de mai et j'entends parler aussi du mois de juin. Mais cela n'est que ma perception personnelle de la situation.

Nous avons comme consigne de la part du ministère des sports, d'informer les organisateurs du fait de la possibilité de faire leur dossier de déclaration de manifestation, ceux-ci seront traités et la décision d'autoriser ou pas l'épreuve ne sera donnée qu'en fonction des consignes restrictives qui seront d'actualité à la date de la manifestation.

Pour information, la préfecture d'Auxerre reprend la mission d'autorisation des manifestations sportives sur a voie publique, mission que nous (J&S) faisons par délégation jusqu'à présent.

Les dossiers sont donc à transmettre à la préfecture

Compte tenu de ces informations, les courses inscrites au calendrier sont déjà annulées :

- Prix de la municipalité de TOUCY le 22 mars 2021
- Prix de la municipalité de Montholon le 29 mars 2021

Pouvons nous demander aux organisateurs de programmer à nouveau ces épreuves en septembre ou octobre, comme nous commencerons la saison plus tard, finissons la plus tard.

Commentaires :

A ce jour nul ne peut fixer une date de reprise, nous sommes tous dans l'attente des décisions gouvernementales et des directives du ministère des sport

Le National CYCLOSPORT Route qui devait être organisé par la SEINE ET MARNE est annulé, une candidature a été lancée par la CNS.

Commentaires :

Le contexte actuel n'est pas favorable et car organiser une telle épreuve demande préparation 2 à 3 ans à l'avance.

La CTD CYCLOSPORT YONNE peut-elle envisager une candidature de l'YONNE, pour l'organisation du CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT, pour 2024 voir 2025 ?

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions

Lors de sa réunion du lundi 2 mars 2021, le Comité Directeur UFOLEP YONNE a validé cette candidature, pour 2024.

Commentaires :

L'organisation d'une telle épreuve qui se déroule sur 3 jours se prépare, ce sera l'affaire de tous les clubs affiliés au CYCLOSPORT UFOLEP YONNE, et il faudra :

- prévoir un comité d'organisation,
- trouver la ville, la commune, la communauté des communes et la ou les collectivité(s) qui seront d'accord pour accueillir cette manifestation,
- trouver le budget pour l'organisation
- trouver un circuit répondant aux critères d'un CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT

Monsieur Charly GONZALES demande à son collègue de la CÔTE D'OR, le cahier des charges et le budget prévisionnel, la CÔTE D'OR organisera le CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT en 2022.

Dernière minute

Monsieur THEVENET Dominique m'a informé, mercredi matin, que la commune d'YROUERRE, proche de TONNERRE, serai d'accord pour accueillir en 2024 les CHAMPOINATS NATIONAUX CYCLOSPORT.

Si d'autres clubs pensent pouvoir proposer des sites et parcours, ils peuvent en faire la proposition.

Le point sur les adhésions CYCLOSPORT UFOLEP :

A ce jour 25 clubs ont pris l'adhésion « CYCLOSPORT », voir liste jointe ci-dessous :

N° association	Nom association
089005002	U.S.C.A. VTT ANCY
089018600	VTT CLUB LES INTREPIDES
089024004	COMITE D'ORGANISATION BOUCLES DE L'YONNE CYCLISTE
089024036	STADE AUXERROIS
089024037	AS PTT AUXERRE
089024116	VELO CLUB D'AUXERRE
089024150	ENTENTE CYCLISTE DE L AUXERROIS
089024913	ESPRIT SPORT 89
089025002	PAC AVALLON
089025011	E.C.S AVALLON
089068002	vert2chablis
089068004	A.S. CHABLISIENNE
089139006	CLUB VTT DIGES PUISAYE
089206017	UNION SPORTIVE JOIGNY
089257011	A S U C MIGENNES
089309603	PERSEVERANTE PONTOISE OMNISPORTS
089318001	VELO MASSIF MORVAN
089345006	EN. SPORT. ST FLORENTIN
089346004	CLUB AVENIR DE SAINT GEORGES
089364002	F.E.P. ST PERE
089387042	VTT CLUB DU SENONAI
089387049	VELO CLUB DU SENONAI
089418011	AS SPORTIVE TONNERROISE
089419903	VELO CLUB DE TOUCY
089431001	VELO CLUB DU BORNANT

Charly va nous fournir le nom des clubs qui ne sont pas à encore à jour de la contribution due à la CTD CYCLOSPORT

Le point sur le calendrier CYCLOSPORT 2021 :

Nous avons réussi avec les clubs (tant bien que mal et avec toujours les mêmes qui s'investissent) à concocter un calendrier, mais la pandémie va compliquer la saison cycliste.

Comme je l'ai dit précédemment, 2 épreuves du calendrier sont déjà annulées.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, du manque de visibilité sur le retour à la reprise des activités sportives, il a été suggéré de revoir le calendrier, avec les organisateurs, et revoir la programmation des épreuves.

- **CHAMPIONNAT DE L'YONNE CYCLOSPORT :**

Au calendrier CYCLOSPORT UFOLEP 2021, il était prévu que le CHAMPIONNAT DE L'YONNE sera organisé le 9 mai 2021 par l'AS TONNERRE

- Aujourd'hui personne ne peut dire formellement quand se fera le début des courses et dans quelles contraintes sanitaires elles pourront avoir lieu, vu le peu de course qui auront lieu avant le Championnat de l'Yonne,
- Dans l'hypothèse où la reprise se ferait début mai 2021, il n'est pas concevable d'organiser d'emblée le championnat départemental, il faut un minimum de courses avant, ne serait-il plus sage de le programmer à une date ultérieure, quitte à bouleverser le calendrier (fin juin).

- Que fait-on ?

- On maintient le CHAMPIONNAT DE L'YONNE le 9 mai 2021 ou on le décale à une autre date ?

Commentaires :

Il a été décidé de reporter ce championnat fin juin voir début juillet 2021.

- Pour : 7 Contre : 0 Abstentions :

- **CHAMPIONNAT REGIONAL CYCLOSPORT :**

Le Comité Technique Régional a changé la donne :

- Copie de l'e-mail, daté du 28 octobre 2020 du CTR envoyé au VELOCLUB DU BORNANT, Nicole DURAND, dont je n'ai pas eu connaissance, tout comme certains d'entre vous.

Bonjour,

Je vous avais demandé si, éventuellement, votre club serait candidat à l'organisation du Régional Route 2021.

Le samedi 24 octobre, a eu lieu la réunion de la CTR. La Côte d'Or étant candidate à cette organisation, la CTR a décidé d'attribuer l'organisation à ce département afin de maintenir l'alternance des organisations entre les départements.

Je vous serai reconnaissante de bien vouloir en aviser le président de votre club.

Avec mes remerciements.

Cordialement,

Nicolle Durand

Commentaires :

Le VC BORNANT était toujours candidat à cette organisation, vous trouverez ci-dessous la mise au point de Romain CODRAN

romain codran

jeu. 25 févr. 19:01 (il y a 11 heures)

À moi

Bonjour à tous, merci pour ce compte rendu.

J'apporte une petite précision concernant les championnats de Bourgogne UFOLEP 2021, le Vélo Club du Bornant était toujours candidat à l'organisation lorsque Mme Durand nous a demandé si l'on voulait le refaire et c'est en toute connaissance de cause qu'elle a décidé de le donner à la Côte d'Or (et accessoirement son club). A la vue des dernières infos je crois qu'il ne se fera pas non plus.

Cordialement

Romain

Sans commentaires

La CÔTE D'OR organisera donc le CHAMPIONNAT REGIONAL BFC CYCLOSPORT, le 13 juin 2021, sur le circuit du CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT prévu en 2022

- LA FRANCK PINEAU aura lieu le 12 juin 2021

CLUBS NON ORGANISATEUR :

Certains clubs n'organisent toujours pas d'épreuves, ils restent des consommateurs.

Certaines règles doivent changer.

Lorsque que l'on prend la décision de créer un club ou une section dans un club, les créateurs et les dirigeants de ce club doivent savoir qu'il y aura certaines obligations à respecter pour animer la fédération à laquelle ils ont adhéré.

Je propose donc que tout club, ayant plus d'un an d'ancienneté, ayant pris l'adhésion UFOLEP CYCLOSPORT, aura l'obligation :

- d'organiser au minimum une épreuve cycloport
- de présenter pour la saison 2021 un arbitre un arbitre stagiaire

Tout nouveau club ayant pris une adhésion UFOLEP CYCLOSPORT :

- peut également organiser,
- devra, également, s'engager à avoir au minimum un arbitre en présentant un candidat.

Si l'une ou ces deux conditions n'est pas respectée il faudra prévoir des sanctions :

- pécuniaires, (dissuasives)
- tout licencié d'un club qui ne respecte pas les conditions ci-dessus, ne sera pas sélectionnable aux championnats nationaux.

Auditif à ajouter au règlement CYCLOSPORT YONNE .

Commentaires :

Plusieurs propositions et pistes ont été faites, chacun des membres de la CTD réfléchi aux dispositions qui seront proposées lors de l'assemblée générale CYCLOSPORT, concernant les clubs, affiliés à l'UFOLEP CYCLOSPORT n'organisant pas.

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions :

Organisation de CYCLO-CROSS :

- 4 clubs icaunais ont prévu d'organiser des cyclo-cross :
 - L'ASPTT AUXERRE
 - Le STADE AUXERROIS
 - VTT DIGES
 - L'ENTENTECYCLISTE DE L'AUXERROIS

Il faut trouver les moyens pour encourager les autres clubs à organiser avec :

- Conseils
- Aide
- Prêt de matériel etc.....

Commentaires :

Une demande sera faite auprès des clubs qui organisent déjà des cyclocross, pour savoir s'ils sont prêts à aider techniquement et administrativement les éventuels nouveaux organisateurs.

Un appel à candidature, pour de nouvelles organisations, sera lancé.

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions

Reprise des compétitions dans un cadre très stricte :

A la reprise, si les conditions sanitaires sont draconiennes pour l'organisation d'épreuves en ligne, pourrions nous proposer et encourager les organisateurs à organiser des CLM individuels ou en équipe de 2 ou 3, équipe de club, au lieu d'annuler les épreuves ?

Commentaires :

Attendre les directives gouvernementales et les recommandations sanitaires lors de la reprise

Le point sur les licences et cartes CYCLOSPORT 2021 par Patrice ROBERT :

Suite à ma demande auprès du Comité Directeur UFOLEP 89, pour la saison 2020-2021, les cartes « cyclospor » sont gratuites pour les licenciés ayant eu une carte CYCLOSPORT pour la saison 2019-2020.

Aujourd'hui très peu demandes de cartes « Compétiteur cyclospor » ont été demandées.

Commentaires :

- Dans chaque club très peu de licences ont été renouvelées.
- Egalement au dire de Patrice ROBERT très peu de demandes de cartes « Compétiteur cyclospor » ont été formulées.

TRES INQUIETANT

- comment reprendre une saison CYCLOSPORT, s'il n'y a pas de compétiteurs.
 - Les demandes de cartes « Compétiteur cyclospor » devront, impérativement, faites au minimum 15 jours avant la reprise.

Recommandations pour un nouveau compétiteur :

1 - Tout nouveau compétiteur demandant une « carte cyclospor » doit joindre impérativement la fiche individuelle n° 21 intitulée demande individuelle d'une carte « Compétiteur cyclospor », correctement renseignée, remplie et signée par le compétiteur, accompagnée de la copie de sa (ses) dernière(s) licence(s) et de sa dernière carte « COMPETITEUR CYCLOSPORT » recto verso.

- Toute demande incomplète ne sera pas examinée.

2 - Cette demande devra obligatoirement parvenir à la CTD, 15 jours avant la compétition qu'il aura choisie pour ses débuts de compétiteur, afin de vérifier les informations contenues dans la fiche n°21. La classification du demandeur sera attribuée par la CTD après consultation des renseignements donnés et, avis des membres de la CTD, l'avis des membres de la CTD sera formulé par internet ou lors d'une réunion de CTD.

Commentaires :

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions :

Le point sur les arbitres par Pascal MENIN :

Commentaires :

Pour la saison il y a 3 « commissaires –arbitres » en moins, d'où la nécessité d'inciter les clubs affiliés au CYCLOSPORT de présenter des candidats « commissaire-arbitre ».

IMPORTANT :

Compte tenu du manque d'effectif concernant les « commissaires-arbitres », lors de sa réunion du lundi 2 mars 2021, le Comité Directeur UFOLEP YONNE a validé la proposition faite par la CTD, de demander à tous les clubs affiliés au CYCLOSPORT dans l'Yonne, dès la saison CYCLOSPORT 2021, d'avoir « un commissaire-arbitre » au sein du club.

Les licenciés de tout club n'ayant pas de « commissaire-arbitre » ne pourront prétendre aux sélections pour les CHAMPIONNAT NATIONAUX pour les saisons sportives 2021 et 2022.

Demandes de classification :

- Monsieur EDELBLUTTE Laurent demande a être classé en 4^{ème} catégorie, à ce jour il n'a pas de licence UFOLEP.
- Monsieur EDELBLUTTE Laurent était licencié :
 - o au VELO CLUB AUXERROIS en 2020, catégorie Pass cyclisme Route D3
 - o au VELO CLUB DE L'AUBE-TROYES UFOLEP en 2019 en 3^{ème} catégorie
- Il demande une carte de 4^{ème} catégorie.

Commentaires :

- Monsieur EDELBLUTTE n'a pas de licence UFOLEP actuellement, donc la CTD ne peut statuer sur son cas, il doit posséder une licence, après la CTD statuera sur sa catégorie.

De toute façon il y aura application du règlement national voir fiche n° 9 du 21 janvier 2021.

- Monsieur BEGUE Didier, né le 2 août 1958, licencié au CLUB AVENIR DE SAINT GEORGES en 2021, demande une carte de «compétiteur cycloport ».

La CTD, compte tenu de son âge, décide de lui attribué une carte de « compétiteur cycloport » dans la catégorie 4A.

- Pour : 7 Contre : 0 Abstentions :

Aucune questions diverses :

Fin de la réunion de CTD à 16h30

Fait à CHAMPS SUR YONNE, le 25 février 2021